

VERS UNE PLUS GRANDE SOLIDARITÉ APOSTOLIQUE

À LA SUITE DE L'APÔTRE PAUL

Diocèse de Rouyn-Noranda

23 janvier 2009

Cette lettre pastorale pourra être utilisée comme source d'inspiration dans les prédications, les ressourcements ou les catéchèses diverses. Les prêtres, les agentes et les agents de pastorale trouveront les moyens les plus adéquats pour diffuser ce message de foi à tous les membres de la communauté diocésaine.

Vers une plus grande solidarité apostolique à la suite de l'apôtre Paul

À tous mes frères prêtres,
Aux agentes et aux agents de pastorale
et, par leur intermédiaire, à tous les fidèles
de la communauté diocésaine,

À vous, grâce et paix dans le Christ Jésus!

Au printemps dernier, j'avais préparé un projet de texte sur les solidarités interparoissiales et j'avais choisi de le soumettre à la consultation dans les différentes zones du diocèse. Un certain nombre d'observations, de corrections et d'appréciations ont été accueillies dans le but d'améliorer certaines expressions et de bien prendre en compte nos situations réelles. Le moment est venu de donner une forme plus définitive à cette vision en la diffusant en forme de lettre pastorale.

Sous l'inspiration de saint Paul

Entre-temps, le 28 juin dernier, le pape Benoît XVI a inauguré une année spéciale consacrée à l'apôtre Paul. Elle s'étendra jusqu'au 29 juin 2009, pour souligner le bimillénaire de la naissance de « l'Apôtre des nations ». En déclarant cette année jubilaire, le Saint-Père a voulu rappeler l'ardeur apostolique de celui qu'on a parfois appelé « le treizième apôtre » et, par le fait même, encourager d'autres hommes et femmes à se laisser saisir par le Christ et devenir capables d'enraciner leur vie et leurs gestes dans les sillages de l'expérience apostolique. La proclamation de cette année jubilaire n'a pas fini de produire tous ses fruits.

Les lettres de Paul sont parmi les premiers écrits, avant même les évangiles, qui nous sont parvenus pour bien traduire la vie des premières communautés chrétiennes. Les parcourir peut sans doute nous aider à jeter un regard nouveau sur le ministère ecclésial actuel et sur la communion nécessaire entre les communautés qui se réclament du nom de Jésus-Christ. La présente lettre veut tenir compte de cette vision paulinienne de la vie ecclésiale.

Une lettre pastorale peut avoir divers objectifs. Elle peut proposer des orientations; elle peut exhorter; elle peut vouloir partager une vision ou sensibiliser à de nouvelles approches pastorales, en tenant compte de notre culture actuelle. Celle-ci, tout en vous proposant d'approfondir la question des solidarités interparoissiales, n'aspire essentiellement qu'à soutenir ce qui se fait déjà et à vous encourager à continuer à développer la solidarité ecclésiale qui apparaît plus que jamais nécessaire.

L'Église, lieu de mutualité

Quand nous parcourons les épîtres de saint Paul, nous prenons rapidement conscience de sa *théologie de la mutualité*. Cela se découvre principalement dans l'expression « les uns les autres » si souvent employée par l'Apôtre. Un simple regard sur les diverses lettres de Paul font apparaître pas moins d'une trentaine d'occurrences de l'expression « les uns les autres » : les uns *pour* les autres, les uns *par* les autres, les uns *envers* les autres, les uns *à l'égard* des autres. Cette insistance fraternelle de Paul veut souligner tout d'abord que, dans le Christ « nous sommes membres les uns des autres » (Ep 4, 25). Non seulement l'Apôtre veut-il évoquer le lien central de la charité mais il insiste également sur l'interdépendance des disciples de Jésus-Christ entre eux de même que celle des communautés entre elles. Selon Paul, nous sommes appelés à devenir des artisans (terme actif !) de la solidarité évangélique et apostolique. « Car nous avons tous été baptisés dans l'unique esprit pour être un seul corps » (I Co 12, 13). Le corps humain ne peut avoir sa pleine cohésion qu'en faisant concourir ensemble toutes les parties qui le constituent.

Notre riche tradition de solidarité

Ce trait paulinien me semble correspondre tout à fait à notre culture québécoise. En tous cas, une vision réelle de notre vie ecclésiale nous fait prendre une conscience plus aiguë de l'importance de la solidarité qui nous unit depuis toujours. Quelques rappels suffiront ici.

Depuis les débuts de l'établissement de l'Église chez nous, la mise en œuvre de divers réseaux communautaires et d'entraide a tissé ce filet de solidarité essentielle. Dans l'adversité ou l'épreuve, nos pères et nos mères n'ont pas hésité à mettre en place des corvées pour alléger le fardeau des plus accablés. Il y en avait de toutes sortes : corvées de reconstruction d'un édifice détruit par un incendie, corvée de soutien monétaire et charitable d'une famille à la suite d'une dure épreuve, prise en charge des orphelins, des veuves et des gens seuls par des familles, mise en commun de ressources humaines ou financières pour arriver à mettre sur pied ou à développer un projet devenu nécessaire à la collectivité.

Plus récemment, il nous faut reconnaître que c'est en vertu d'un tel partage que s'est constituée, il y a quelques années, l'œuvre de la Maison des soins palliatifs de Rouyn-Noranda. Plus proche de nous encore, au Centre de santé du Témiscaminque, des gens se sont ligüés pour arriver à doter l'hôpital régional d'un hémodialyseur pour les personnes souffrant d'insuffisance rénale. Autant d'exemples de coopération, puisés dans la vie de nos ancêtres comme dans notre vie récente, qui ont contribué à mettre en place de nouveaux services communautaires pour faciliter la vie et donner témoignage. De tels gestes se continuent aujourd'hui à divers niveaux d'intervention. Ensemble, solidairement, nous pouvons aller loin.

Les solidarités interparoissiales

Je me réjouis également de constater que, dans les diverses paroisses du diocèse, ces dernières années en particulier, on ait eu le souci de partager et d'ajuster un

certain nombre d'initiatives pastorales pour desservir d'une manière plus large la vie des communautés chrétiennes. Qu'on pense au partage des ressources humaines (un prêtre pour deux, trois, quatre ou même cinq paroisses) ainsi qu'aux horaires de célébrations mieux ajustés pour favoriser l'accès au plus grand nombre de fidèles. Je me suis même laissé dire que des agentes et des agents de pastorale de quelques paroisses, sous la charge d'un même pasteur, se sont réunis récemment pour revoir certains points de leur plan pastoral afin de mieux l'adapter aux diverses communautés du secteur sous leur responsabilité. On s'emploie également à l'établissement de réseaux communautaires et d'entraide sur une base régionale ou interparoissiale pour venir en aide à des groupes divers (qu'il suffise ici de souligner, par exemple : les cuisines collectives, les comptoirs alimentaires, les dépannages sur le plan vestimentaire ou autres). À cela, il faut encore ajouter les nombreuses fondations de centres d'hébergement pour femmes et enfants ainsi que divers autres regroupements d'aide sociale ou de désintoxication.

Au cours des dernières années, dans le cadre des nouvelles orientations en éducation de la foi et à la formation à la vie chrétienne, on continue d'assister avec grand bonheur à des initiatives qui dépassent le seul cadre paroissial : des parcours de découverte de la foi ou d'initiation sacramentelle rejoignent des adultes et des jeunes provenant de diverses paroisses et sont organisés en fonction des distances à parcourir.

. Signalons que, tant sur le plan social qu'ecclésial, les diverses instances de nos régions ont déjà vécu des démarches comparables. Les mouvements régionaux de lutte à la pauvreté ou autres, les milieux scolaires, les services reliés à la culture et aux médias s'y sont également engagés. Au lieu de se restreindre à des ressources nettement plus rares ou plus limitées, au risque même de disparaître, on a plutôt courageusement préféré les voies de l'ouverture, du partage et de la solidarité communautaires. Aussi bien dans le monde civil ou religieux, ce sont autant d'initiatives qui me réjouissent et qui enrichissent notre milieu diocésain en développant la solidarité régionale.

On a donc compris qu'une œuvre de solidarité se vit toujours dans la complémentarité. Les solidarités interparoissiales dépassent l'« esprit de clocher » ou le repli sur soi. Le sentiment d'appartenance est ainsi appelé à se vivre différemment. Il s'agira d'être attentif à garder un bon équilibre qui respecte l'apport de chacune des communautés impliquées. Nous pouvons ainsi continuer à chercher ces *passerelles* qui rendent les activités plus réalisables, plus enrichissantes, plus épanouissantes et plus diversifiées.

Je veux vous dire que je vous soutiens dans toutes ces démarches. Non seulement pour plus de commodité ou par nécessité, mais surtout en raison même de notre appartenance commune au projet de Jésus-Christ. Dans cet esprit, je vous encourage à continuer et à vous solidariser davantage.

J'estime qu'aucune communauté paroissiale ne saurait échapper à cette vision. Il en va, me semble-t-il, pour tous les types de paroisses. Une communauté paroissiale, plus large et plus peuplée, souvent plus riche en ressources humaines, ne peut se distancer et se justifier de n'avoir pas besoin de vivre des gestes de solidarité avec les communautés plus petites. Au contraire, elle devrait être en mesure de promouvoir et

de développer davantage le sens de cette solidarité interparoissiale en raison même de notre projet commun de témoignage en Jésus-Christ. Je crois que nous ne pouvons choisir d'être indépendants ou autosuffisants, purement et simplement, quand nous partageons la même responsabilité de l'annonce évangélique. « Portez les fardeaux les uns des autres », disait saint Paul (Ga 6, 2) pour mieux édifier en Jésus-Christ.

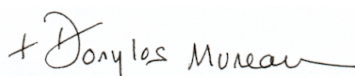
S'unir solidairement dans l'adversité

Dans la période plus difficile que nous traversons présentement en Église, il me semble que cette voie de la solidarité régionale et interparoissiale, éminemment évangélique, est commandée par la situation. Nous nous inscrivons tous et toutes dans ce souci pastoral que les membres de l'Église « aient également soin les uns des autres » (1 Co 12, 25), parce que nous vivons du même Jésus-Christ. L'expérience prouve que plus nous sommes pris à partie, contredits, éprouvés, plus nous avons besoin de nous rapprocher, de nous solidariser et d'être ensemble dans des activités communes souvent plus significatives pour nos Églises. Ces solidarités interparoissiales, si elles sont développées avec équilibre (qui exige toujours un discernement personnel et collectif!), restent une source de renouvellement évangélique et de croissance spirituelle. « Ils louaient Dieu et trouvaient un accueil favorable auprès du peuple tout entier. Et le Seigneur adjoignait chaque jour à la communauté ceux qui trouvaient le salut » (Ac 2, 47).

Poursuivons donc nos progrès dans ces voies du partage entre frères et sœurs, de l'harmonie entre nous et de la solidarité interparoissiale pour nous inscrire vraiment dans la ligne des communautés apostoliques. Que saint Paul continue d'être notre inspirateur pour la mission.

À tous les frères et sœurs de vos paroisses, dites mon amitié dans le Seigneur, qui vous est acquise en tout premier puisque vous êtes mes premiers collaborateurs et mes premières collaboratrices dans le service apostolique qui est le mien.

Je demeure au milieu de vous «comme celui qui sert»,



† Dorylas Moreau
évêque de Rouyn-Noranda

DM/hl

Donné à Rouyn-Noranda, le 24 janvier 2009